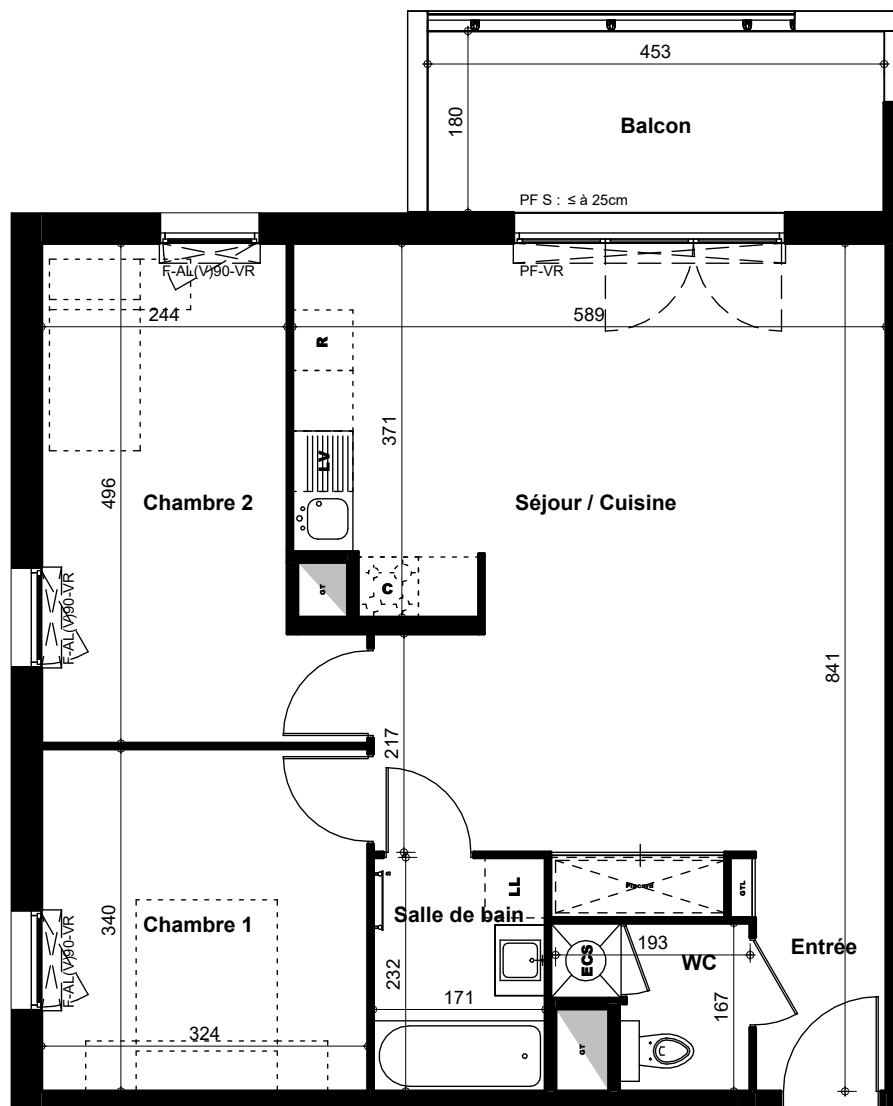


Le présent document exprime le principe d'aménagement et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, administratives, commerciales ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers. Les retombées de poutres, faux plafonds, gaines techniques, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif.

CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER



Avenue du
Luberon
04 100
MANOSQUE

Plan de repérage

NIVEAU 2ème ETAGE

T3 - 106

Surfaces habitables

Séjour / Cuisine	34.22 m ²
Chambre 1	11.02 m ²
Chambre 2	12.98 m ²
Salle de bain	3.97 m ²
WC	2.68 m ²
Entrée	3.08 m ²
Total	67.96 m²

Dont surface de placards

Placard	1.16 m ²
---------	---------------------

Surfaces annexes

Balcon	8.17 m ²
Total	8.17 m²

Légende

LV :	Lave-vaisselle	R :	Réfrigérateur
LL :	Lave-Linge	C :	Cuisson
VR :	Volet roulant	ECS :	Chauffe-eau
S :	Sèche-serviettes		Gaine technique
GTL :	Tableau électrique		
AL(V) :	Allège (vitrée)		
PF S :	Porte fenêtre Seuil		

Date : 19/09/2025

Indice : 00

PIERREVAL